

**Aménagement** Lors d'une réunion publique concernant la revitalisation du centre-ville de Baume-les-Dames, le maire a parlé d'une pépinière commerciale. Cette première action sera examinée lors du prochain conseil municipal

## Redynamiser le commerce

Arnaud Marthey, le maire, a évoqué, lors d'une réunion publique concernant la revitalisation du centre-ville de Baume-les-Dames, la redynamisation du commerce avec comme première action une pépinière commerciale qui sera examinée lors du conseil municipal de la semaine prochaine. Un marché de producteurs locaux devrait être créé dans l'été.

Concernant le projet de l'îlot Saint-Vincent, la démolition partielle des bâtiments doit intervenir fin mars 2015 et le diagnostic archéologique réalisé au cours du deuxième semestre de cette année.

Les services communaux (mairie) seront réorganisés et revalorisés dans l'intérêt des Baumoises a souligné le premier magistrat qui a confirmé la création d'un guichet unique pour tous qui devra répondre aux besoins des habitants, à ceux porteurs de projets, qui pourra les conseiller, les accompagner éventuellement, les



■ La propriété communale de Mi-Cour n'entrant pas dans les projets du conseil, elle est donc en attente...

orienter...

La mise en place d'une aire de mise en valeur de l'archi-

ture et du patrimoine (AVAP) a été commentée : définition du périmètre, zo-

nage réglementaire avec des prescriptions, reconnaissance du patrimoine local

remarquable, approche durable alliant patrimoine et énergies renouvelables (lancement début 2015).

Dès cette année, le stationnement fera l'objet d'une étude ainsi que la circulation et la signalétique. Tous les bâtiments communaux ont été répertoriés, analysés et des décisions seront prises au sujet de leur « avenir » en fonction des stratégies décidées par le conseil municipal. Mi-Cour a été évoqué par le maire qui a informé le public que ce bâtiment n'entrait pas dans les projets de la ville, il était donc en attente... L'entretien de la ville, le fleurissement et le mobilier urbain (du nouveau mobilier sera installé en 2015) ont été développés : une « brigade » d'intervention est mise sur pied pour nettoyer la ville le samedi ou après les manifestations.

☞ Les personnes qui souhaitent assister à la réunion de la commission de fleurissement, lundi 16 février, peuvent se renseigner en mairie.